



INFORMATIONS



de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

21, rue de Louvain, Bruxelles.

Bulletin édité par le SERVICE DE PRESSE ET DE DOCUMENTATION

Tél. 13.18.70 -- extensions 3013 et 3057.

92913

21 septembre 1956

REPRODUCTION SOUHAITEE

H.F.G.	66
H.D.	
A.D.	
P.P.	
G.N.	
G.D.	
A.L.	
P.V.G.	

Emission d'un timbre spécial - "Electrification de la ligne
Bruxelles-Luxembourg"

A l'occasion de l'inauguration de l'électrification de la ligne Bruxelles-Luxembourg, l'Administration des Postes émettra, le 29 septembre 1956, un timbre spécial à 2 francs, sans surtaxe.

Ce timbre, de couleur bleu foncé, a été dessiné par M. DE GROEVE, agent de la Société Nationale des Chemins de fer belges.

Il représente une carte de Belgique en relief que parcourt un train électrique. Aux extrémités, figurent la partie supérieure de l'Hôtel de Ville de Bruxelles et le pont Gustave-Adolphe de Luxembourg.

L'inscription porte :

Belgique - België 2 Frs

Bruxelles - Luxembourg

29 - 9 - 1956

Brussel - Luxemburg

La première ligne ferrée Bruxelles-Arlon, concédée à la "Grande Compagnie du Luxembourg", fut, après de nombreuses difficultés, exploitée sur toute sa longueur, à partir du 27 octobre 1858.

La section Arlon-Sterpenich fut accessible aux voyageurs le 4 octobre 1859; elle reliait la voie belge aux lignes ferrées Guillaume-Luxembourg. Le rachat de la ligne du Luxembourg fut réalisé par la Convention du 31 janvier 1873, en vertu de laquelle l'Etat reprenait tous les droits de la "Grande Compagnie du Luxembourg". Cette Convention fut approuvée par la loi du 15 mars 1873 avec effet rétroactif au 1er janvier.